Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Garantie sur piscine

Par PRISOT

Bonjour,
Le fond de notre piscine-coque a depuis cette été plusieurs éclats en étoile du gelcoat.
Le vendeur ayant arrêté son activité, je me suis tourné vers le constructeur (Excel) puisque, sur la facture d'achat il est stipulé "Garantie décennale:Fabricant par assurance sur l'étanchéité de la coque (gelcoat+stratifié polyester)".
Dans un premier temps Excel me répond que seul le "certificat de garantie" (que je n'ai jamais reçu du vendeur) est pris en compte.
Sur mon insistance et facture d'achat fournie, Excel me répond:
"Le gelcoat, couche esthétique de votre piscine, présente un vieillissement naturel mais le phénomène que vous décrivez n'appelle aucune inquiétude de notre part et n'altère en rien la pérennité et la robustesse de cette dernière. Il n'est pas couvert par la garantie."
Merci d'avance pour vos avis et conseil.